



LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 27e année | N°04 | Août 2020



Le Vallon des Vaux offre des coups d'œil enchanteurs - © Yann Rod

La découverte à sa porte

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Annonce pour le poste de « Secrétaire du Conseil communal »	3
Chantier de la salle de gym Triple	10
Reportage : « Comment le FC Yvonand a fait face au Covid-19 ? »	11
A votre service	16

Après une pause forcée pour cause de crise sanitaire, le Tapa-Sabllia retrouve le chemin de votre boîte aux lettres. C'est avec une grande motivation que le comité a préparé cette édition.

La vie a repris, le marché a retrouvé ses habitués, le camping et les plages font à nouveau « le plein ».

Le virus est toujours présent. Continuons à pratiquer les gestes protecteurs.

Cet été nous avons été nombreux à voyager en Suisse et à (re)découvrir la Suisse centrale, les Diablerets, ... mais le dépaysement est aussi tout près de chez nous.

Comme le propose dans chaque numéro Carolane Sutterlet, il suffit simplement d'ouvrir la porte et partir à l'aventure pour s'émerveiller à la roche de la Baume ou encore dans le Vallon des Vaux.

Y. Rod

Conseil communal

Le Conseil communal d'Yvonand s'est réuni le 25 mai et le 29 juin 2020, où il a traité les objets suivants:

Préavis acceptés :

Préavis 2020/01 – Route de Rovray— demande de crédit pour l'amélioration et l'extension des infrastructures de mobilité douce.

Préavis 2020/02 – Approbation du volet stratégique du Plan Directeur régional (PDR) du Nord Vaudois.

Préavis 2020/03 – Crédit d'étude pour la création du PPA Les Plages.

Préavis 2020/04 – Casino de La Maugettaz – création d'un DDP et mise à jour du Registre foncier par le transfert de propriété du bâtiment ECA 449 en faveur de la Société de Jeunesse de La Maugettaz.

Préavis 2020/05 – Participation communale au financement d'un module de toilette autonome et de deux abris vélos dans le cadre des travaux CFF sur la gare d'Yvonand.

Préavis 2020/06 - Bon de consommation Tapasablilla.

Date des prochains Conseils

31 août 2020	20h00
28 septembre 2020	20h00
9 novembre 2020	20h00
14 décembre 2020	20h00
25 janvier 2021	20h00
15 mars 2021	20h00
26 avril 2021	20h00
18 juin 2021	19h00

Retrouvez toutes les informations liées au Conseil communal ainsi que les préavis sur le site de la commune : www.yvonand.ch



Portrait de M. Hubert Vermot :

Marié et père de 3 enfants, désormais adultes, Monsieur Vermot est également grand-père de 5 petits-enfants.

Né au Locle le 29 juillet 1955, il y a passé son enfance et y a suivi les écoles primaires et secondaires ainsi qu'un apprentissage de dessinateur en architecture.

En 1977, il a entrepris un apprentissage de mécanicien automobile à Bevaix. Praticien, puis technico-commercial, toujours dans le domaine de l'automobile, il y a travaillé jusqu'en 1991.

De 1991 jusqu'au 31 décembre 2019, il a occupé un poste de responsable des bâtiments dans un service de l'Etat de Neuchâtel.

M. Vermot vit dans le quartier des Goilles avec son épouse, Janine, depuis 2012.

Hubert Vermot : Nouveau Président du Conseil communal

Dès le 1^{er} juillet 2020, le Conseil communal a changé de président. Selon un tournus bien établi, c'est l'UDC Hubert Vermot qui succède au PLR Charles Wernuss. Pascale Dalla Piazza, membre du PS, a été élue quant à elle à la vice-présidence.

Quels sont les objectifs de M. Vermot en tant que Président du Conseil communal ?

Pour lui la politique commence à Yvonand, d'une part parce que la fonction qu'il exerçait dans son dernier emploi n'était pas compatible avec elle, et d'autre part si il était devenu Conseiller communal, il aurait dû démissionner de l'état-major dû Corps des Sapeurs-Pompiers.

En ce qui concerne la présidence du Conseil communal, son objectif sera d'assurer les préparations et le bon déroulement des séances du Conseil communal, l'organisation des journées de votations et d'élections et certaines échéances, notamment la nomination d'une nouvelle secrétaire du Conseil communal, la mise à jour du tarif des « jetons de présence » et la finalisation d'un projet concernant la remise du Prix du Mérite.

Monsieur Vermot se réjouit de ces nombreux défis qui vont s'offrir à lui et prend ses fonctions de manière sereine, sachant qu'il pourra compter sur le soutien des membres du bureau du Conseil communal.

Payez désormais par carte à la Commune !



Vous pouvez désormais régler vos frais administratifs à l'aide de notre nouvel appareil à cartes !

Nous acceptons tout type de carte confondu (cartes bancaires traditionnelles, VISA, MasterCard, carte de crédit, PostCard etc.).

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous privilégions les paiements par ce biais-là et vous remercions pour votre collaboration !

Le Bureau du Conseil communal d'Yvonand met au concours le poste de : « Secrétaire du Conseil communal » en moyenne 200 heures annuelles

Vos principales responsabilités :

- Accomplir les tâches liées au fonctionnement du Secrétariat du Conseil communal et assister le/la Président(e) du Conseil communal dans ses fonctions (prise de procès-verbaux, convocations, correspondance, décomptes d'indemnités, etc.)
- Assurer la préparation et le suivi des dossiers pour les séances du Bureau et du Conseil communal (séances en soirée)
- Participer à l'organisation du dépouillement pour les élections et votations (durant le week-end)
- Effectuer toute autre tâche en relation avec les missions du Secrétariat du Conseil communal en conformité avec le règlement de ce dernier, la loi sur les communes ainsi que la Loi sur l'exercice des droits politiques

Votre profil :

- Excellente capacité rédactionnelle (orthographe et syntaxe)
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Aisance relationnelle et discrétion
- Aptitude à travailler de manière autonome et en équipe
- Disponibilité et flexibilité

**Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter M. Hubert Vermot, Président du Conseil Communal,
par email à l'adresse suivante : hubert.vermot@gmail.com**

Entrée en fonction : janvier 2021 ou à convenir

Prix du Mérite 2020 :

Anne-Lise Longchamp de l'Association « Plein-Jeux »

Le 29 juin 2020, à l'occasion du dernier Conseil communal, le Président, Monsieur Charles Wernuss, a eu le plaisir de remettre le Prix du Mérite à Madame Anne-Lise Longchamp.

En 1989, Madame Longchamp entre au sein du « Comité de Musique » et propose de fonder une association pour faire vivre le nouvel orgue installé au Temple. L'association est créée 1990, le premier concert donné le 17 juin de cette même année.

Vice-présidente de l'association de 1994 à 2009, elle en assume ensuite la présidence jusqu'en 2019. Elle a su développer et donner une renommée à l'« Association Plein-Jeux », à ses concerts, par là-même, à Yvonand.

La qualité de la programmation a su attirer des mélomanes de toute la Romandie. C'est donc trente années d'engagement au service d'une association culturelle du village que la commission du Prix du Mérite a souhaité saluer.



©laetitia_louvier



PAS UNE FUGUE mais un Prélude!

*Nous nous réjouissons de pouvoir bientôt
vous revoir nombreux pour de nouveaux concerts!*



RAIFFEISEN

SPRINT

YVERDONNES
BAÏNSES
1908-2018

Forêts et domaines

Le territoire communal abrite des forêts d'intérêt remarquable et avec les beaux jours qui nous invitent à la promenade, nous souhaitons formuler ici quelques recommandations afin de vous éviter tous désagréments, pour que cette découverte reste un plaisir partagé en toute sécurité.

Libre accès et sécurité

Les forêts communales et privées de la région sont en accès libre. Chacun peut donc y déambuler librement mais quelques règles de base sont à respecter :

- Éviter les jours de grands vents, la sécheresse a particulièrement fragilisé les grands arbres dont les branches peuvent être cassantes.
- Utiliser les chemins pédestres déjà tracés, afin de ménager les écosystèmes et d'éviter de piétiner les jeunes pousses.
- Si vous vous approchez de votre point de départ avec une voiture, merci de vous parquer dans les zones prévues à cet effet afin de limiter l'emprise du véhicule sur les chemins bétonnés qui sont réservés en priorité aux bordiers et aux exploitants agricoles-sylvicoles.

La forêt n'est pas un dépotoir

A de trop nombreuses occasions, les propriétaires et exploitants forestiers doivent constater des dépôts sauvages de toutes sortes allant des pneumatiques, déchets de chantier aux déchets verts issus de la coupe des gazons et des haies :

- Tout dépôt de déchets en forêt est rigoureusement interdit (y compris les déchets verts) et fera l'objet d'une dénonciation systématique auprès des autorités.
- Si les pique-niques sont autori-

sés, les emballages de nourriture, et de boissons doivent être repris par les promeneurs et éliminés selon les filières traditionnelles avec leurs déchets ménagers.

- Une attention particulière est demandée sur le traitement des mégots de cigarettes, des cendriers portatifs sont disponibles au bureau communal et à l'office du tourisme, ainsi que pour les mouchoirs jetables que l'on retrouve trop régulièrement le long des chemins.

Nos amis les chiens sont les bienvenus

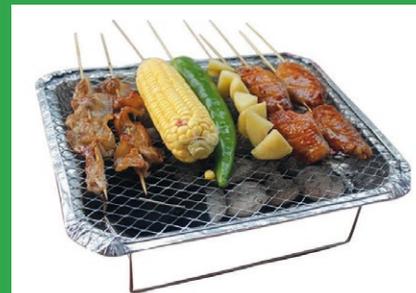
Le règlement communal prévoit que les chiens doivent être à même de répondre en tous temps aux injonctions de leur maître, et de rester à distance raisonnable de celui-ci afin de satisfaire aux exigences de rappel. Cependant en matière de promenade en forêt 2 précisions sont nécessaires :

- Tout d'abord pour les réserves naturelles, comme par exemple : le valon des Vaux, les chiens doivent être tenus en laisse dès que vous pénétrez dans le périmètre de la réserve, périmètre signalé par les panneaux de signalisation, ceci toute l'année.
- Pour les forêts, hors zone de réserve, le nouveau règlement cantonal prévoit que tous les chiens doivent être tenus en laisse en forêts ou à ses abords pour toute la période qui court du 01.04 au 15.07.
- Pour mémoire les crottes doivent être ramassées par les propriétaires de chien en tout temps. Les sacs à excréments sont déposés dans les poubelles prévues à cet effet et en aucun cas abandonnés en pleine nature.

Tout contrevenant sera aussi dénoncé aux Autorités.

**Interdiction d'utiliser
les grills jetables en
aluminium sur tout le
territoire communal !**

**Nous vous remercions
pour votre compréhension**



Où pique-niquer ?

Coins aménagés :

- ⇒ Camping de la « Menthue »
- ⇒ Plage Gonçerut
- ⇒ Refuge de la forêt (si libre)
- ⇒ Casino de la Mauguettaz

Où se balader ?

Points d'intérêts particuliers :

- ⇒ Réserve naturelle du Vallon des Vaux
- ⇒ Grand Chêne de la Commune d'Yvonand
- ⇒ Colonne Romaine
- ⇒ Bloc erratique au-dessus de la Golaz
- ⇒ Grotte des « faux monnayeurs », Roche de la Baume
- ⇒ Parcours didactique dans les bois de Villars-Epeney « Forêt Evasion »
- ⇒ Chemin des papillons
- ⇒ Sentiers balisés Vaud Rando



A Yvonand, les chauves-souris mènent la belle vie !

En Suisse, 30 espèces de chauves-souris sont recensées dont 15 dans la Grande-Carigaie. Il n'est donc pas rare de les voir voler à la nuit tombée, dès la belle saison, autour de nos maisons. Si les hérissons sont nos anti-limaces préférés, les chauves-souris sont notre meilleur anti-moustique. Certaines espèces en avalent jusqu'à 60'000 par année ! Il est indispensable de favoriser leur habitat urbain pour lutter contre l'expansion du moustique tigre notamment. Cet animal étonnant est le seul mammifère capable de voler avec des battements d'ailes. Il est doté d'une vision nocturne comparable à la nôtre mais utilise surtout un sonar pour se repérer. Les chauves-souris fuient en général l'homme mais apprécient les recoins

offerts par les habitations pour se reposer et conserver un maximum de calories. Elles peuvent parfois tenter de s'installer chez nous à la fin de l'été mais ne resteront guère. En effet, les cavités offertes par la molasse sur les hauteurs d'Yvonand leurs font quitter notre village à l'automne pour former des colonies qui se tiendront chaud mutuellement pendant l'hiver. Elles s'organiseront pour garder les petits, les allaiter et aller chasser durant la nuit. Dès la fin de l'hiver, elles reviendront au village. Il est possible de leur proposer un nichoir spécifique qui leur indiquera où se reposer et leur facilitera la vie : nos habitations de plus en plus lisses et hermétiques ne leur offrent plus l'habitat nécessaire à leur survie.

Chauve-souris : Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
© Pierre Perréaz



Informations :
Centre de Coordination Ouest
pour l'étude et la protection des
chauves-souris du canton de Vaud
www.chauves-souris.ch

Que faire des déchets de plâtre ?

Selon la directive cantonale « Stockage temporaire, recyclage et élimination des matériaux minéraux de chantier » (DCPE 875, janvier 2017), tous les déchets de plâtre, liés ou non à du papier ou du carton, devraient être recyclés dans des usines spécialisées. Cette obligation découle directement de l'ordonnance fédérale sur les déchets (OLED).

Mais d'où vient le plâtre ?

Le plâtre se trouve dans la nature sous forme de gypse ou d'anhydrite. Ce sont deux minéraux de sulfate de calcium extrait dans des mines ou carrières. Cette matière n'est pas inépuisable et c'est la raison pour laquelle il est indispensable de la recycler.



Photo 1 – Plâtre pour enduit et à bâtir

Photo 2 – Carreau de plâtre

Cloison, placard, isolation, etc.

Photo 3 – Plaques de plâtre et produit dérivé

Revêtement, doublage de murs, cloison, gaine, conduit et plafond, etc.

Photo 4 – Plâtre pour staff et stuc

Élément décoratif
Enduit en relief, etc.

Photo 5 – Plâtre avec roseaux/bois

Photo 6 – Plaque fibre-gypse

Il n'existe actuellement que deux usines de recyclage en Suisse, dont RiCycling® à Granges (VS). C'est la raison pour laquelle la mise en place des nouvelles filières au niveau communale et régionale va mettre du temps à se développer.

En attendant, comment procéder à Yvonand ?

Tous les déchets de plâtre liés ou non à du carton ou du papier doivent être éliminés à la déchetterie de la STRID pour les professionnels. Pour ce faire vous pouvez vous procurer une carte d'accès au bureau communal. Attention, cette déchetterie n'est ouverte que la semaine.

Source :

Déchets - Guide des déchets de chantier (GE)

www.ge.ch/document/dechets-guide-dechets-chantier



C'était la nuit du 17 septembre 2019, un très jeune hérisson gisait le museau dans son sang au bord du trottoir, le long de la route de l'ancien collège. En espérant l'aider, je suis vite retournée chez moi prendre un peu d'eau et du désinfectant. Hélas, à mon retour vers ce petit animal, ce n'était plus un, mais deux hérissons qui avaient trépassés sous les pneus d'un véhicule.

Le deuxième animal était beaucoup plus gros, probablement la mère... Quelle tristesse ! Notre dévoreur de limaces est sur la liste rouge de l'UICN depuis 2016 et pourrait avoir disparu en 2025.

Notre environnement lui est de plus en plus fatal : routes, empoisonnement aux pesticides, noyade dans des piscines, perte de leur habitat, dérèglement climatique qui contrarie sa hibernation. En effet, en février 2020, j'ai pu observer un autre jeune hérisson dans le même quartier, amaigri à la recherche de nourriture.

Attention aux hérissons !

Partage d'une malheureuse expérience vécue par notre Municipale, Mme Emmanuelle Bigot

Réveillé par une chaleur inhabituelle, il est sorti de sa léthargie, mais les limaces sont encore cachées et se nourrir seul n'est dès lors plus possible. Si habituellement, je ne préconise pas spécialement de nourrir les animaux sauvages, ici ce geste vaut la peine et est utile.

Nous avons la responsabilité de tout faire pour empêcher sa disparition. Comment pourrions-nous expliquer à nos enfants que cet animal a été anéanti ? Le dodo de l'île Maurice passe encore... mais notre hérisson ?

Voici ce que vous pouvez faire pour organiser localement un sanctuaire à hérissons : les plus bricoleurs peuvent lui construire un petit palace en bois, internet regorge de plans. Un chat ne doit pas pouvoir y pénétrer pour voler la nourriture que vous lui laisserez sous forme de pâtée ou croquettes pour félins, ainsi qu'un peu d'eau. Un tas de branchage laissé dans un coin du jardin lui offrira également un refuge, une planchette ou quelques parpaings lui permettront de passer par-dessus des murets et deux coups de pince en bas du treillis ouvriront un passage (20x20 cm) entre deux jardins.

Ces gestes simples lui permettront

d'agrandir son territoire et trouver des compagnons afin de se reproduire. La baisse de l'éclairage public répond mieux à son mode de vie nocturne, des routes à 30km/h le protègent également efficacement.

Si vous trouvez un animal sauvage blessé, vous pouvez contacter le centre de soins de Chavornay de l'association Erminea des boîtes de réception sont accessibles 24h/24h 7j/7j.

En cas d'urgence, le centre est atteignable 24h/24h par SMS au 078 827 21 87



Attention aux cambriolages !

Voici quelques consignes de la Prévention Suisse de la Criminalité afin de lutter contre les cambriolages.

- 1) Fermez toujours les portes à clé.
- 2) Verrouillez les fenêtres, les portes des balcons et terrasses. N'oubliez pas qu'une fenêtre basculée est une fenêtre ouverte.
- 3) Mettez vos valeurs en lieu sûr, dans un coffre chez vous par exemple ou à la banque.

4) Ouvrez l'œil ! Dans votre quartier, votre maison, vous repérez une personne inconnue qui se comporte étrangement ? Vous remarquez un véhicule qui parcourt votre quartier plusieurs fois d'affilées ? Vous entendez des bruits qui pourraient provenir d'un cambriolage ? Informez-en immédiatement la police au 117 !

5) Allumez la lumière ! Servez-vous d'une minuterie par exemple pour laissez les lumières allumées durant votre absence.

6) Branchez l'alarme. Des systèmes d'alarme peuvent être un complé-

ment efficace à la protection mécanique contre les cambriolages.

7) Faites appel aux experts ! Faites-vous conseiller gratuitement par les services de prévention de la police, qui vous expliqueront comment limiter les risques avec des moyens simples.

Informations sur www.unis-contre-le-cambriolage.ch

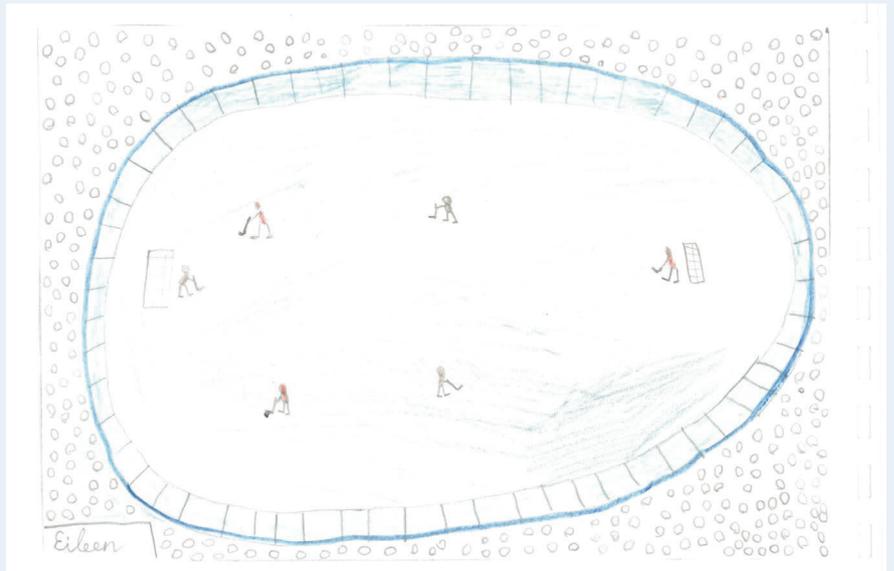




Nous sommes allés à Lausanne pour les JOJ. Quand on est arrivé, j'étais très content mais j'étais un petit peu stressé mais ça allait encore. Ensuite, on a pris le métro. On était très serré. Mais une fois sorti, ça allait mieux. Et on est allé visiter la cathédrale de Lausanne.

Ensuite on s'est dirigé vers des tentes chauffées où il faisait plutôt froid et on a mangé. On s'est dirigé vers le Musée Olympique. On l'a visité en 45 minutes. Après avoir visité le Musée, on est allé à la Vaudoise aréna pour voir la Finlande contre la Russie. La Russie les a battus 10 à 1. Et ensuite on est retourné à la gare pour rentrer à Yvonand.

Valentin



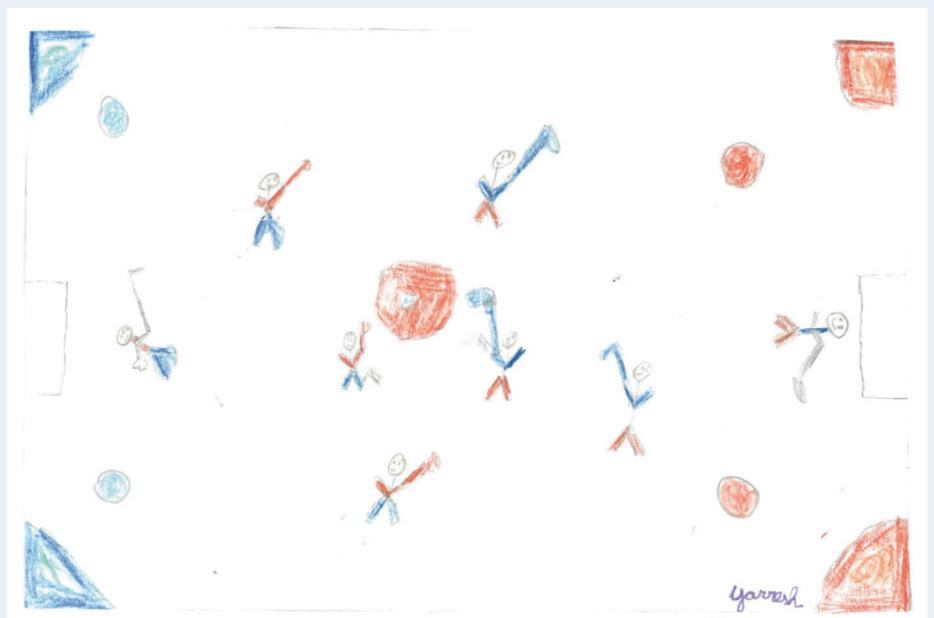
Le mardi matin 21 janvier 2020, nous sommes allés à Lausanne en train. Avec ma classe, la 5P24, nous avons visité la cathédrale de Lausanne et aussi le Musée Olympique. Pour finir cette journée, nous avons regardé un match de hockey sur glace, c'était la Russie contre la Finlande. On a pu voir Yodli, la Mascotte pendant le match. A la fin de la journée, nous sommes rentrés à Yvonand.

Laly



On est allé au JOJ20 pour assister à la demi-finale de hockey sur glace. Tout a commencé par le trajet. Nous sommes partis en train pour Lausanne. On est allé voir la cathédrale. Beaucoup plus tard, nous sommes allés au Musée olympique. On a pas pu rester longtemps. Après nous sommes allés voir le match Russie-Finlande. La Russie a gagné 10 à 1. Puis on est parti en train à Yvonand.

Malcom



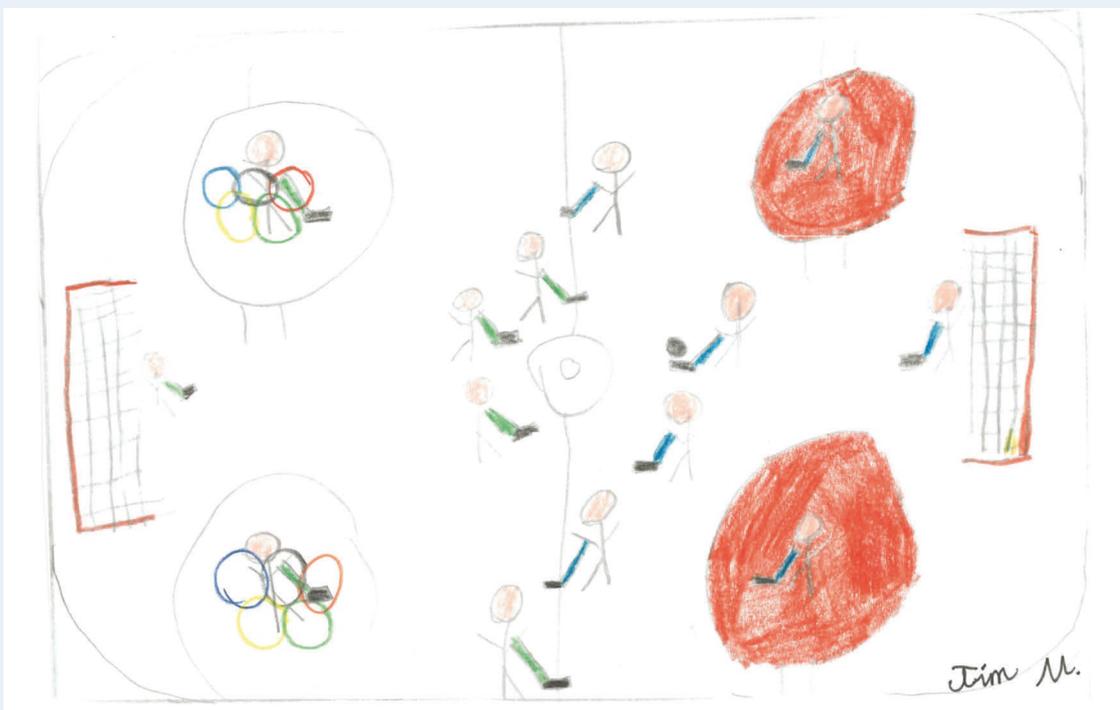


Nous étions tous là pour la course d'école. Nous nous sommes beaucoup amusés. Nous avons pris le train et nous avons visité le musée Olympique. Lors du match de hockey sur glace, il y avait beaucoup de monde. C'était impressionnant. On a vu Yodli, la mascotte des JOJ.

Mathéo

Je suis partie de chez moi pour la gare d'Yvonand. Puis, la maîtresse nous a donné une médaille pour nous reconnaître si nous nous perdions. Nous sommes partis à 8h03 puis nous avons pris deux fois le train. Nous avons ensuite pris le métro. Puis nous sommes allés visiter la cathédrale. C'était beau. Après, nous avons fait la récré. Ensuite, nous avons marché jusqu'à une tente pour manger. Après avoir mangé, nous sommes allés au Musée olympique. Pour finir, nous sommes allés au match de hockey. Nous avons vu la Russie contre la Finlande. C'est la Russie qui a gagné. Il y a eu 10 à 1.

Lucie



Garderie et UAPE au temps du coronavirus

Les structures d'accueil de jour des enfants à Yvonand et Pomy ont connu un printemps chahuté. En cause, la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus. Retour sur ces quelques semaines où il a fallu réinventer l'accueil.

Vendredi 13 mars, après-midi. Le Conseil fédéral annonce la fermeture des écoles dès le lundi 16 mars. Immédiatement, la question de l'accueil des écoliers se pose au sein des directions des UAPE d'Yvonand et de Pomy. Les parents appellent, posent des questions. Un courrier leur est envoyé en fin de journée pour les informer : en concertation avec le comité qui chapeaute ces structures, l'accueil se fera comme d'habitude.

Lundi 16 mars. Les parents reçoivent un nouveau courrier qui détaille les conditions d'accueil. Il leur est notamment demandé, pour ceux qui le peuvent, de garder leurs enfants à la maison afin de libérer des places pour les enfants de parents dans des métiers prioritaires : santé, sécurité, approvisionnement alimentaire, ... Les parents jouent le jeu. Confinés eux-mêmes, il est aussi plus simple de garder leurs enfants. Les directrices mettent en place des plans de protection, réaménagent les locaux et prennent de nouvelles habitudes.

Mardi 17 mars. L'Office cantonal d'accueil de jour des enfants informe les structures subventionnées qu'elles doivent mettre en place un accueil d'urgence. Les UAPE seront fermées. Seules les nurseries et garderies demeureront ouvertes, mais uniquement pour les enfants des parents aux professions prioritaires.

Rapidement, les trois directrices informent leur personnel. Pour les UAPE, les collaboratrices et collaborateurs sont renvoyés à la maison, comme dans de nombreuses entreprises. Au Château de sable, l'équipe sera réduite. Un nouveau courrier est envoyé en fin de journée aux parents annonçant ces nouvelles conditions d'accueil. Elles dureront jusqu'au 26 avril. Durant cette période, la garde sera gratuite. De nouvelles normes d'hygiène doivent être mises en place dans l'urgence. Désormais, un seul parent doit amener son enfant tout en restant à l'entrée du bâtiment. Les éducatrices et éducateurs devront pour les écolières et écoliers garder une distance plus grande, même pour les jeux. Le matériel ne pouvant être facilement lavé et mis de côté. Mais des questions importantes se posent : faut-il mettre un masque en présence des bébés ? Comment consoler un enfant qui pleure ?



Dès le 11 mai, les enfants ont retrouvé le chemin des structures d'accueil. © La Région

Le 27 avril marque une nouvelle étape. La première du déconfinement. Désormais, le cercle des enfants accueillis s'élargit. De nombreux parents doivent recommencer à travailler. Et 10 jours plus tard, l'Etat de Vaud annonce que les structures d'accueil de jour reprennent leur mission d'avant le confinement. Les mesures de protection demeurent. Le personnel a pris de nouvelles habitudes.

Si le personnel a pris très rapidement de nouvelles marques, il a surtout dû trouver les mots et les gestes qui rassurent les enfants. Leur quotidien a été chamboulé. Il a fallu leur expliquer et les rassurer. Le plus grand et le plus difficile changement a été pour les éducatrices et éducateurs, comme pour les enfants, de mettre en place de nouveaux échanges... mais à distance.

A l'aube de la rentrée scolaire, le personnel se réjouit de retrouver les enfants. Ils ont acquis de nouvelles habitudes qui ne péjorent pas la qualité de l'accueil. Au niveau financier, les pertes de revenus se montent à environ CHF 180'000.—. Le remboursement du chômage partiel (RHT) a été refusé, cependant des demandes sont en cours auprès de la Confédération et du Canton pour obtenir des subventions spéciales. Déjà, les communes d'Yvonand et de Pomy ont participé en décidant de ne pas demander le loyer du mois d'avril.

Le confinement en chiffres

- Nombre d'enfants accueil en urgence : 10
- Nombre d'enfants accueillis en temps normal : 288
- Pertes de revenus : env. CHF 180'000.—

Chantier de la salle de gym triple

Au moment d'écrire ces lignes, la creuse est terminée depuis le mois de mars. Toutes les préparations avant de couler le radier ont pu être achevées avant la fermeture du chantier durant le confinement.

L'implantation et l'équipement de quatre puits de rabattement du niveau de la nappe phréatique à l'aide de pompes immergées ont permis d'exécuter les travaux de construction hors d'eau. Ces puits seront conservés dans le futur. Un système automatique de contrôle du niveau d'eau permettra d'intervenir en cas de remontée exceptionnelle du niveau de la nappe afin de protéger le bâtiment. Une étude est en cours en prévision de l'équipement d'un futur bâtiment scolaire à l'aide d'une pompe à chaleur eau-eau.

L'entreprise Gabella s'est installée pour la partie maçonnerie dès la fin avril, en instaurant un certain nombre de mesures sanitaires pour la reprise des travaux.

L'échéance de livraison du bâtiment, prévue pour le début de l'année 2022 n'est pas trop impactée par la situation.

La zone de fouille divisée en quatre secteurs a été bétonnée par étape et dès la fin du mois de juin, la zone de travaux a commencé à prendre du relief avec l'élévation des premiers murs. Grâce aux ferillages en place, les zones des futurs locaux du sous-sol se sont dessinées également.

Avant la fin de l'année scolaire, une séance avec les commissions sportives et construction a encore pu avoir eu lieu pour valider certains choix et modifications qui arrivent forcément en cours de projet. Ces consultations à intervalles régulières des futurs utilisateurs sont importantes car leurs visions d'usagers apportent souvent des remarques pertinentes.

Ainsi, nous allons entamer la réflexion sur la concrétisation du mur de grimpe qui équipera la salle.



Balade de Carolane

Rejoindre Yverdon-les-Bains en vélo électrique « Vélo-Cargo »

Comme vous l'aviez découvert dans l'édition du journal communal d'avril 2019, vous pouvez désormais louer un vélo-cargo électrique à Yvonand !

Si vous souhaitez faire une balade à vélo avec vos enfants et leur offrir une expérience unique, profitez du vélo-cargo mis en location à l'Hôtel de la Gare d'Yvonand. A l'aide du vélo, vous pouvez transporter jusqu'à 100 kg sur une distance de 50 à 60km ! De quoi faire un joli tour cet été avec vos enfants bien assis et attachés dans la remorque se trouvant à l'avant de la bicyclette. La conduite d'un vélo-cargo électrique est facile, plaisante et vous maintient en forme tout en protégeant l'environnement étant donné qu'au lieu de prendre votre voiture, vous utilisez un vélo électrique. Les frais de réservation sont de CHF 5.00 et le tarif horaire diurne (8h-22h) est de CHF 2.50.

Itinéraire conseillé pour débiter avec le vélo-cargo : emprunter la piste cyclable longeant la Grève afin de vous rendre à Yverdon-les-Bains. La durée d'un trajet est estimée à 30 min environ et est de 9 km. Ce parcours est droit et sécurisé; la prise en main du vélo-cargo sera d'autant plus facile !

Informations et location : www.carvelo2go.ch





Comment le FC Yvonand a fait face au Covid-19 ?

Rencontre avec Soprano Marinelli, Président du Football Club Yvonand depuis 2004, qui nous raconte le confinement et le déconfinement d'une des plus importantes sociétés sportives du village

Un interview réalisé par Mme Emmanuelle Bigot, Municipale, au premier jour des vacances scolaires :

Les entraînements ont repris le 29 juin, comment cela s'est-il passé ?

Notre club a repris plus tard que d'autres, c'était un choix qui nous a permis de mettre en place des mesures efficaces et proportionnées dans cette période de doute : les juniors n'ont pas accès aux vestiaires, nous faisons attention à ne pas mélanger les chasubles, évitons de manipuler les accessoires d'entraînements ou encore, tenons des listes de présence. Nous comptons aussi sur la responsabilité des gens pour appliquer les bons gestes. J'ai écrit à tous les membres, les entraîneurs, pour leur faire part des décisions du comité, les informer du plan d'action pour relancer l'activité du club et renforcer les liens.

La promotion du club en 3ème ligue était il y a tout juste une année, un mois après le déconfinement, quel est votre sentiment ?

La fierté éprouvée est intacte, c'est motivant d'arriver à un tel résultat. Cette promotion ouvre plus de perspectives pour les joueurs avec un plus grand éventail de choix d'équipes dans lesquelles jouer, tout cela dans un même village. Le club a atteint un excellent niveau et nous avons la volonté de rester indépendant.



Quelles sont les difficultés actuelles et quelles sont les difficultés à anticiper ?

Comme toutes les sociétés locales, il existe actuellement de nombreuses inconnues et il est difficile de se projeter dans le futur. Nous avons toutes en commun d'avoir une base stable et solide. Au village, les gens se connaissent, il y a une confiance réciproque. La continuité est un facteur de progression et qui permet d'amortir les vagues. Les gens ont besoin de contacts sociaux et de se revoir, ils seront fidèles au foot. Le sentiment d'appartenance à la famille du foot est primordial, l'existence de notre club au village est essentielle car elle permet aux enfants d'avoir une activité encadrée et sur place. Nous n'avons pas encore toutes les solutions et financièrement, l'annulation du loto, du repas de soutien nous prive de ressources essentielles. La fédération en maintenant ses cotisations inchangées ne nous aide pas non plus, au contraire, son credo est que la base doit être solidaire du foot de haut niveau et que ce dernier favorise le foot de base ; ce qui n'est pas totalement faux bien que ce soit difficile

à l'accepter. Les entraîneurs du club ont renoncé à leurs indemnités qui sont redistribuées aux membres et sponsors sous forme d'un abaissement de la cotisation et des soutiens pour l'an prochain.

Quels sont vos souhaits pour le futur ?

Nous continuons à mettre l'accent sur la formation au sein du club. Une nouvelle génération arrive, ceux qui sont au terme de leur parcours juniors rejoignent les actifs ; à leur tour les actifs les plus âgés passeront chez les seniors dans quelques années et la formation nous donne les outils pour assurer la continuité sportive du club et prévoir l'avenir en toute sérénité. Un objectif inter-générationnel qui nous tient à cœur et qui enrichit la mémoire du club.



Production locale: Rendez-vous à La Mauguettaz !

La famille Challandes a l'immense plaisir de vous convier à...



La famille Challandes cultive des terres dans la commune depuis 4 générations. Nous vous accueillerons dès le 19 septembre dans notre nouvelle structure.

Un projet fou...

A la reprise du domaine il y a 4 ans, une idée ambitieuse germe dans nos champs : regrouper tous les bâtiments au même endroit, et ainsi semer l'avenir avec un outil de travail efficace, durable et intégré dans le hameau.

Le projet est en route, modelé et remodelé dans tous les sens, quel bonheur de pouvoir concrétiser notre rêve ! 9 mois après le début des travaux, notre quatrième rejeton est prêt à sortir de l'œuf, et c'est avec vous, que nous avons envie de le fêter !

Les nouveaux bâtiments

Construite en bois suisse, la halle agricole d'une surface de 600m² intègre le hangar à machines, un atelier, des chambres froides pour le stockage des fruits, une cuisine de transformation et un espace de vente directe.

A ses côtés, la maison d'habitation - encore en chantier - comprend une salle de classe.

L'inauguration

de ses nouveaux locaux

Samedi 19 septembre 2020

de 16h à 18h, partie officielle à 17h

Infos: www.domaine-challandes.ch



L'école à la ferme

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous accueillons toutes les classes de 3P et de 5P fréquentant l'établissement scolaire d'Yvonand. Un grand espace vert est mis en place pour les enfants ; c'est « le jardin des 5 sens ».

Infos et Covid-19

Il est actuellement impossible de connaître les directives pour le 19 septembre.

Avant votre venue, rdv sur www.domaine-challandes.ch, les informations pour l'inauguration seront mises à jour.



Demain dès aujourd'hui à Yvonand

Petit mouvement citoyen basé sur le documentaire *Demain*

Astuces des amies et des amis des jardins

La rencontre hivernale du 24 février était une occasion de partager des astuces parmi les amies et les amis des jardins. Avec un peu de retard dû au coronavirus, en voici quelques-unes.

Pour choisir des plantes

Floretia <https://floretia.ch/fr/>

Si vous avez des questions sur la planification d'un jardin et le choix des plantes appropriées pour nos jardins, la plateforme en ligne Floretia pourrait vous aider. Le site permet la création d'une plantation complète, la recherche des plantes individuelles et la mise en place des structures, tout cela en fonction du lieu où la plantation est prévue (code postal demandé) et des détails sur le terrain.

Pour économiser l'eau

Une astuce hautement recommandée est les tonneaux pour récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage. Le prix d'entrée de gamme dans un magasin de bricolage/jardinage est d'une trentaine de francs pour 300 litres de réserve d'eau; un investissement raisonnable en regard de la protection de notre or bleu, l'eau.



- Utiliser un tuyau d'arrosage plat avec des trous.
- Choisir des plantes (indigènes) qui en demandent peu d'eau. Le site Floretia aide dans ce choix.

Ces rencontres et visites des jardins ici à Yvonand sont ouvertes à toutes et tous qui se sentent concernés par le jardinage biologique ou permacole.

Si vous avez quelque intérêt, contactez :
 Jeannette Regan, Impasse du Siau 5, 1462 Yvonand
 Tél. 024 430 14 35, Mobile : 079 331 11 58
 Adresse email : jregan@bluewin.ch
 Lien pour le site web : www.demain-aujourd'hui.com

Cours 2020- 2021

Organisés par



L'atelier d'artisanat et de rencontres
 à l'ancienne grande salle d'Yvonand
 les lundis de 20h00 à 22h00

VOUS ÊTES TOUTES LES BIENVENUES
 Diverses confections :

Début des cours les cours peuvent prendre plusieurs lundis (selon la création)

31 août **Macramé**
 7 - 14 - 28 sept + 5 oct. Resp. Christine Maendly

9 novembre **Be wrap**
 Resp. Christine Maendly

16 novembre **Confection produits nettoyage au naturel**
 Resp. Danièle Mayor

30 novembre **Boucles d'oreilles**
 7 décembre Resp. Danièle Mayor

11 janvier **Pastel**
 18 - 25 janvier Resp. Jocelyne Gilliard

8 février **Assemblée Générale**

8 mars **Lapin déco Pâques**
 15 - 22 mars Resp. Doris Wiedmer

26 avril **Kimono**
 8 - 10 - 17 mai cv. + Resp. Christine Maendly

Le comité de l'atelier d'Yvonand

Inscription au plus tard 15 jours à l'avance auprès de la secrétaire
 Lise White tél. 026 663 4214 natel 079 251 43 62 e-mail lise.white@bluewin.ch

Le marché

Villageois - local - bio - frais



Jeudi
16h - 20h
Restauration
Pré de l'hôtel de ville

@marcheyvonand

A la découverte des trésors de l'Espace Gutenberg

Reprise des activités le 1er septembre

Après plusieurs mois de fermeture due au Coronavirus, les activités à l'Espace Gutenberg d'Yvonand vont reprendre, si la situation le permet, le mardi 1^{er} septembre 2020 à 19 h 30.

Nous nous réjouissons d'y retravailler et de vous faire découvrir à nouveau nos anciennes presses typo, litho ou taille-douce, ainsi que d'aligner des caractères sur notre composteur.

Nos papetiers ont hâte de tremper leur cadre dans la pâte à papier pour créer de magnifiques feuilles de papier à l'ancienne.

N'hésitez pas à consulter notre site illustré Internet: espacegutenberg.ch.

Suivez-nous également sur Instagram: [espacedgutenberg](https://www.instagram.com/espacedgutenberg)

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la Petite Amérique 2, les mardis dès 19 h 30.

Pour les groupes, des visites sont organisées sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur :
www.espacegutenberg.ch



Nos trois petites Boston du XIX siècle prêtes à l'action.

facebook

Si vous n'êtes pas encore abonné à notre page ou que vous souhaitez y jeter un coup d'œil, rendez-vous sur :

www.facebook.com/CommuneYvonand

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° de octobre 2020

Délai rédactionnel 15.09.

Parution 15.10.

N° de décembre 2020

Délai rédactionnel 15.11.

Parution 15.12.

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Comité de rédaction :
E. Bigot, R. Dalla Piazza,
G. David, Y. Rod, C. Sutterlet

Mise en page: C. Sutterlet

Photos (sauf ment.):
Y. Rod, C. Sutterlet

Imprimerie:
Sprint votre Imprimeur SA
Yverdon-les-Bains

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Table d'hôtes

YVONAND

Clos-Buttisy

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand
Horaire et dates	À midi, les mardis 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre 2020
Participation	CHF 15.- tout compris
Renseignements Inscriptions	Marianne et Jean-Marc Burdet 079 267 21 80 24h à l'avance Transport à disposition sur demande

En raison de l'épidémie de coronavirus, des mesures préventives ont été mises en place pour protéger au mieux les participants à nos activités ainsi que les bénévoles. Pour tout complément d'information, s'adresser à la personne de contact.

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch

Votre publicité dans le journal ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 6 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse :

publication@yvonand.ch

Données:

Textes: Word

Images: JPEG ou PNG

Annonce prête au bon format:
JPEG ou PNG

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.-

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.-

Pour les citoyens ayant des idées d'articles ou de sujets qu'ils souhaiteraient découvrir dans les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous en faire part par email à publication@yvonand.ch



22
AOÛT
2020

FC YVONAND
• fait peau neuve •

16h30 Inauguration des nouveaux équipements et de la nouvelle identité visuelle du Club	18h00 1 ^{er} match de championnat 3 ^e ligue FCY I - Pully II	20h15 1 ^{er} match de championnat 4 ^e ligue FCY II - E. Broye II
---	--	--

RESTAURATION SUR PLACE
Infos sur www.fcyvonand.ch et page Facebook du FCY



Tu es né(e) en 2013, 2014 et 2015 ?
Tu as envie de pratiquer un sport artistique ?
Viens découvrir et essayer le Twirling !!

Reprise des entrainements :
le mardi 1er septembre 2020

Contactez-nous via notre
site internet ou sur facebook.

<http://twirlingclubnordvaudois.weebly.com/>



Cours sauveteurs

Pour le permis de conduire
Attestation valable 6 ans

Vendredi, samedi 28 et 29 août
CHF 139.- (durée 10 heures)

Cours BLS-AED-SRC complet :

Que faire si un de vos proches, vos amis, vos collègues perd connaissance et nécessite que vous pratiquiez un massage cardiaque ? Jusqu'à l'arrivée des professionnels, ambulanciers et médecins, vous pouvez commencer une réanimation cardio-pulmonaire avec succès.

Vendredi 4 Septembre 2020 de 17h45 à 22h00
Prix: 190 CHF

Cours de secouriste niveau 1 IAS : (BLS-AED inclus)

Ce cours s'adresse à toutes celles et ceux qui, sur un lieu d'accident ou une situation d'urgence, ne veulent pas rester là sans savoir que faire.

Samedi et Dimanche 17-18 Octobre 2020
Prix: 290 CHF

samaritainsvaud
Section d'Yvonand & environs

Nous avons besoin de vous!



Don du sang

Le jeudi
27 août 2020
De 16h à 20h

à la salle
polyvalente
d'Yvonand

Qui peut donner son sang?

1. Bon état de santé
2. Age situé entre 18 et 60 ans pour les nouveaux donneurs et jusqu'à 75 ans pour les donneurs régulier.
3. Poids d'au moins 50 kg
4. Aucune grande opération chirurgicale ni aucun accouchement au cours des 12 derniers mois
5. Pas de situation à risque (drogues, nouveaux partenaires sexuels ou partenaires multiples)
6. Pas de traitement dentaire ou de rendez-vous chez l'hygiéniste dentaire au cours des dernières 72 heures
7. Pas de prise de certains médicaments
8. Délai d'attente après un séjour dans un pays où sévissent des maladies infectieuses spécifiques
9. Aucun tatouage ni piercing au cours des quatre derniers mois
10. Aucun séjour au Royaume-Uni (UK) de plus de six mois entre 1980 et 1996
11. Aucune transfusion de sang reçue depuis 1980

samaritains
Section d'Yvonand & environs

Info : 078 601 16 37

Inscription : www.samaritains-vaud.ch/accueil/

Ch. de la Petite Amérique 4
Salle APY 1er étage
1462 Yvonand

BENU Pharmacie



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
25 ans d'expérience au service du bien-être

Massage Psycho-corporel



Quand on souffre psychologiquement, le corps est également touché et souffre par la même occasion. La thérapie innovante psycho-corporelle permet de soigner le patient en prenant en compte non seulement le langage de l'esprit mais aussi celui du corps ; douceur et sympathie sont indispensables pour lui permettre de se reconnecter progressivement avec son être profond.

Selon la problématique, il sera peut-être nécessaire de référer la personne à un psychologue pour qu'elle puisse aller de l'avant, après sa prise de conscience.

L'expérience, la différence...

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com



NOUVEAUX HORAIRES !

Votre Pharmacie du Vieux Collège vous accueille dès le 1^{er} Août 2020

Ouverture en continu

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Et le samedi de 8h à 16h.

Nous profitons de cette occasion pour remercier notre aimable clientèle pour sa fidélité.

A bientôt ! Votre équipe du Vieux Collège
Route de l'Ancien Collège n°1 - 1462 Yvonand

LIQUIDATION AVANT DÉMÉNAGEMENT

Jusqu'à - 60%

sur toutes les montures optiques et lunettes de soleil en stock

Rabais CUMULABLE avec d'autres offres

Mattmann Optique - Yvonand



Suzanne Laufer

- Thérapie brève systémique certifiée
- Constellations familiales certifiée
- Naturopathe diplômée

Reconnue ASCA

Tél. 076 386 12 37 • Rue Oche-Berthoud 9 • 1462 Yvonand • www.therapeute-yvonand.ch

NOUVEAU À YVONAND dès le 1^{er} septembre 2020 !

AUBERT

Electricité Sàrl 

Jérémy AUBERT
Maîtrise Fédérale (M+F)
+41 77 510 53 63
j.aubert@aubertelectricite.ch

Aubert Electricité Sàrl
Rue Oche Berthoud 1C
1462 Yvonand

-  Installations électriques à courant fort et faible
-  Dépannage
-  Eclairage de secours
-  Mise en conformité selon OIBT
-  Etudes

www.aubertelectricite.ch

carrosserie s.aliberti

SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch